



Diplôme niveau Bac + 5

Mise à jour : 14 juin 2011

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ PROMOTION 2011/2012 STRATEGIES PATRIMONIALES POUR LE CHEF D'ENTREPRISE

ORGANISÉ PAR LE CONSEIL REGIONAL DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES,

L'ISFEC ET L'IGR-IAE DE RENNES (UNIVERSITÉ DE RENNES 1)

EN PARTENARIAT AVEC LE GROUPE REVUE FIDUCIAIRE

Résolument tourné vers le monde professionnel, le Diplôme Universitaire « Stratégies Patrimoniales pour le Chef d'Entreprise » vise à :

- Permettre aux participants de conseiller leurs clients chefs d'entreprise dans l'organisation, la gestion et la transmission de leur patrimoine tant privé que professionnel
- Obtenir un diplôme universitaire de niveau bac + 5.

ORGANISATION ET CONTENU DE LA FORMATION

- La formation se déroule sur **140 heures de formation réparties sur 20 jours** (du 20 septembre 2011 au 21 septembre 2012) + Première session d'examen (8 octobre 2012) – Deuxième session (3 décembre 2012).
- **Intervenants** : enseignants universitaires (maîtres de conférences) et intervenants professionnels (expert-comptable, notaires, consultant en rémunération, consultant en protection sociale, avocat, président de la Compagnie des Conseillers en Investissements Financiers, conseiller en gestion de patrimoine).
- **Lieu** : « Le Golf » Rennes Cap-Malo (8 sessions) et l'IGR-IAE - Université de Rennes 1 (1 session)
- **Logiciel** : mise à disposition gratuite du logiciel Patrim'Expert par le groupe Revue Fiduciaire pendant 1 an.

DATES	INTERVENANTS	CONTENUS
MODULE 1 : Les stratégies fondées sur les régimes matrimoniaux (2 jours)		
20/09/2011 et 21/09/2011	Laurent BERNADAC (Notaire)	Dans le choix du régime matrimonial réside la solution à l'essentiel des problématiques patrimoniales des époux : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le choix du régime matrimonial ▪ L'adaptation du régime matrimonial ▪ Le sort des avantages matrimoniaux en cas de divorce, succession, ou de procédures collectives.
MODULE 2 : Les stratégies fondées sur les donations (2 jours)		
13/10/2011 et 14/10/2011	Anne MORTIER-BOUCHER (Notaire)	Règles générales <ul style="list-style-type: none"> ▪ Conditions de validité des donations ▪ Effets des donations ▪ Clauses particulières ▪ Rapport et réduction Donations-partages Donations entre époux Donations non notariées Droits de donation.

MODULE 3 : 2 thèmes (3 jours)		
16/11/2011	Pierre-Yves LAGARDE (Consultant en stratégies de rémunération et de protection sociale)	<p align="center"><u>Ingénierie de la rémunération et de la protection sociale</u></p> <p>Le périmètre technique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les bénéficiaires : le dirigeant propriétaire, les hommes clés et/ou les salariés ▪ Les objectifs poursuivis ▪ La boîte à outils : synthèse des 26 techniques d'optimisation <p>L'audit rémunération et protection sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Comment valoriser la rémunération globale ▪ Les points de contrôle <p>Actualités 2011</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'assujettissement des dividendes aux charges sociales : conséquences pratiques ▪ La retraite supplémentaire par capitalisation : la nouvelle donne ▪ La rémunération des dirigeants via une société de prestations de services : attention danger ! <p>Etude de cas : instituer une holding animatrice</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Comment la justifier ? ▪ Les gains rémunération et protection sociale ▪ Les points d'alerte : convention de prestations de services, taxe sur les salaires, UES et prévoyance ▪ Les limites à l'habileté : le recours à l'épargne salariale (clauses anti-abus et abus de droit, social et fiscal)
17/11/2011 et 18/11/2011	Guy SABRIÉ (Consultant en protection sociale)	<p align="center"><u>Transmission d'entreprises et protection sociale du dirigeant</u></p> <p>La transmission d'entreprise comporte de très nombreuses incidences en matière de retraite et de protection sociale.</p> <p>L'analyse sera aussi fort différente selon que le responsable d'entreprise cède son affaire tout en restant en activité ou pour partie à la retraite.</p> <p>Les conséquences sociales pour le vendeur</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Départ en retraite du vendeur ▪ Poursuite d'activité du vendeur <p>Les conséquences sociales pour l'acheteur</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La situation personnelle de l'acheteur ▪ La situation du conjoint.
MODULE 4 : Environnement économique et financier (2 jours)		
Unique session se déroulant à l'IGR-IAE – Université de Rennes 1		<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Comprendre le fonctionnement des marchés ▪ Rappeler tous les principes nécessaires à l'utilisation des données de marché ▪ Appréhender les caractéristiques et le fonctionnement des actions et obligations.
08/12/2011	Emmanuelle FROMONT (Maître de conférences) et Benjamin POULARD (Maître de conférences diplômé d'Expertise-Comptable)	<p>Introduction</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Actualités sur les marchés ▪ Cycles économiques ▪ Incidences des variables macroéconomiques sur les marchés <p>Organisation des marchés</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Marché en continu (fonctionnement et particularités) ▪ Marché au fixing (fonctionnement et particularités) ▪ Déroulement d'une séance (détermination des cours de bourse, analyse d'un carnet d'ordres, validité des ordres...)

		<p>Ordres de Bourse (description des différents types d'ordres à la disposition des investisseurs)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les réservations de cotation (modalités de suspension temporaire du marché: seuils statiques et dynamiques) <p>Marchés des dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les contrats à terme ▪ Les options ▪ Introduction à l'évaluation des options: modèles de Black & Scholes.
09/12/2011	Roselyne CRAMBERT (Maître de conférences)	<p>Introduction</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La notion d'investissement ▪ Caractéristiques des investissements financiers ▪ Modalités de placement en actifs financiers <p>La gestion des actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse de l'espérance de rentabilité ▪ Evaluation du risque systématique et du risque spécifique <p>La gestion des obligations</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse de la rentabilité : notion de taux actuariel ▪ Analyse du risque de défaut et du risque de taux d'intérêt.
MODULE 5 : Mise en œuvre du conseil patrimonial (2 jours)		
19/01/2012 matin	Gilles de COURCEL (Président de la CCIF)	Réglementation
19/01/2012 après-midi et 20/01/2012	Martial ASNAR (représentant le groupe RF) Jean-Marie PIERA et un conseiller d'Expert & Finances	Présentation du logiciel PATRIM'EXPERT par un représentant du groupe Revue Fiduciaire : méthodologie et cas pratiques
MODULE 6 : Les stratégies fondées sur le démembrement de propriété (2 jours)		
09/02/2012 et 10/02/2012	Renaud MORTIER (Professeur) et Jean-Marie PIERA (Expert-comptable)	<p>Le démembrement de propriété occupe une place importante dans les stratégies patrimoniales :</p> <p>Problématiques générales</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Généralités ▪ Constitution de l'usufruit ▪ Quasi-usufruit ▪ Pouvoirs et droits réciproques de l'usufruitier et du nu-proprétaire ▪ Extinction de l'usufruit <p>Evaluation de l'usufruit et de la nue-propriété</p> <p>Usufruit et nue-propriété d'un immeuble</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aspects juridiques ▪ Aspects fiscaux <p>Usufruit, nue-propriété et droit des sociétés</p> <p>Démembrement de propriété et immobilier d'entreprise.</p>

MODULE 7 : 2 thèmes (2 jours)		
24/05/2012	Henri HOVASSE (Professeur)	<p align="center"><u>La holding familiale et patrimoniale</u></p> <p>Le recours à la société holding pour gérer, contrôler et transmettre un patrimoine dans un cadre juridique et fiscal optimisé.</p> <p>Les enjeux de la création d'une holding familiale patrimoniale</p> <p>La constitution de la holding familiale professionnelle</p> <p>La transmission de la holding familiale professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Transmission à titre gratuit ▪ Transmission à titre onéreux.
25/05/2012	Renaud MORTIER (Professeur)	<p align="center"><u>La société civile de famille</u></p> <p>La société civile est un excellent instrument de gestion et de transmission patrimoniale, elle constitue un des piliers incontournables de la gestion de patrimoine.</p> <p>La constitution de la société civile de famille</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La présence d'un mineur ▪ La définition de l'objet social <p>Le fonctionnement de la société civile de famille</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les sociétés civiles ayant pour but la détention d'un patrimoine à transmettre ▪ Les sociétés civiles dont la finalité est l'administration d'un patrimoine d'affectation <p>Le régime fiscal de société civile de famille</p> <p>La société en tant qu'instrument de protection face aux créanciers.</p>
MODULE 8 : 2 thèmes (2 jours)		
21/06/2012	Henri HOVASSE (Professeur)	<p align="center"><u>ISF et bouclier fiscal</u></p> <p>Les règles de taxation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Domaine d'application ▪ Biens imposables ▪ Principales exonérations ▪ Les modalités de détermination de l'ISF <p>L'ISF et l'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les biens professionnels exonérés ▪ Les parts ou actions à caractère non professionnel <p>Le plafonnement de l'ISF</p> <p>La réduction de l'ISF</p> <p>Le bouclier fiscal.</p>
22/06/2012	Franck LE MENTEC (Avocat)	<p align="center"><u>Gestion internationale du patrimoine</u></p> <p>Une situation patrimoniale présente parfois un caractère international du fait de la présence d'un élément d'extranéité. Les principes juridiques qui s'appliquent sont alors ceux du droit international privé.</p> <p>Il convient aussi de s'interroger sur les aspects fiscaux de cette situation :</p> <p>Droit international privé et régimes matrimoniaux</p> <p>Droit international privé et successions</p> <p>Aspects fiscaux</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les règles d'imposition à l'IR avec ou sans convention internationale ▪ Fiscalité successorale dans un contexte international.

MODULE 9 : 3 thèmes (3 jours)		
19/09/2012	Anne MORTIER-BOUCHER (Notaire)	<p align="center"><u>Les familles recomposées : problématiques patrimoniales</u></p> <p>En présence d'une famille recomposée : quelles stratégies patrimoniales doivent être préconisées ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La reconstitution de la famille : choix du mode de conjugalité ▪ L'acquisition du patrimoine privé ▪ L'acquisition du patrimoine professionnel ▪ Transmission et protection du conjoint en présence d'enfants non communs ▪ Transmission aux enfants...
20/09/2012	Jean-Marie PIERA (Expert-comptable)	<p align="center"><u>Le décès de l'entrepreneur – anticiper et gérer les conséquences juridiques et fiscales</u></p> <p>Quels outils pour anticiper les risques inhérents au décès du chef d'entreprise ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'impact de la transmission non préparée ▪ Les outils juridiques <p>Le coût fiscal de la transmission.</p>
21/09/2012	Jean-Marie PIERA (Expert-comptable)	<p align="center"><u>La taxation des plus-values et le départ à la retraite du chef d'entreprise</u></p> <p>Décryptage des mesures de faveur en matière de taxation des plus-values lors de la transmission de l'entreprise.</p> <p>Plus-values et transmission à titre gratuit des entreprises</p> <p>Plus-values et transmission à titre onéreux des entreprises</p> <p>Optimisation fiscale.</p>
EXAMENS (ECRIT)		
08/10/2012	A l'IGR-IAE de Rennes	Première session
03/12/2012	A l'IGR-IAE de Rennes	Deuxième session

CONDITIONS D'ADMISSION

- **Public** : Expert-comptable ou collaborateur de haut niveau, notaire, avocat, conseiller en gestion de patrimoine,
- **Pré-requis** : Candidats ayant déjà suivi un cycle en gestion de patrimoine (ISFEC, ...) ou ayant de solides connaissances juridiques et fiscales.

MODALITES D'INSCRIPTION

Première étape : Inscription auprès de l'ISFEC

- Dossier d'inscription disponible sur le site www.bretagne.experts-comptables.fr. Rubrique ISFEC Trouvez une formation. Le dossier peut également vous être adressé sur simple demande : par téléphone (02.99.83.63.21) ou par mail (iplantin@bretagne.experts-comptables.fr).
- Sélection : sur dossier et selon la date de réception des candidatures
- Coût : 3 700 € H.T.

Deuxième étape : Inscription auprès de l'Université de Rennes 1

- Dossier d'inscription universitaire adressé automatiquement après sélection.
- Droits d'inscription universitaire : 180 € environ

CONTACTS

Responsables pédagogiques : Jean-Marie PIERA (Expert-comptable) et Benjamin POULARD (Maître de conférences diplômé d'expertise-comptable)

ISFEC : Marilyn LEMOINE – ☎ : 02.99.83.60.80 – ✉ : mlemoine@bretagne.experts-comptables.fr

IGR-IAE de Rennes (Université de Rennes 1) : Nicole SINEUX – ☎ : 02.23.23.77.99 – ✉ : nicole.sineux@univ-rennes1.fr